

ACTION URGENTE

CINQ MILITANTS ARRETES POUR AVOIR ORGANISE DES MANIFESTATIONS

Cinq militants, Ibrahim Diori, Maïkoul Zodi, Abdourahamane Idé Hassane, Sadat Illiya Dan Malam et Yahaya Badamassi, ont été arrêtés entre le 15 et le 25 Avril au Niger. Abdourahamane Idé Hassane a été libéré sous caution, mais les quatre autres militants sont toujours incarcérés.

Ibrahim Diori, membre de l'association Alternative espaces citoyens, a été arrêté le 15 avril chez lui, et **Maïkoul Zodi**, coordonnateur national de la campagne Tournons la page, a été arrêté dans la rue le même jour. **Abdourahamane Idé Hassane**, président de Jeunesse pour une mentalité nouvelle, a été convoqué par la police judiciaire puis placé en détention le 15 avril après s'être rendu à cette convocation. Ils ont été inculpés d'« organisation et de participation à une manifestation interdite » et de « destruction de biens publics » le 19 avril. Maïkoul Zodi et Abdourahamane Idé Hassane ont, à travers leurs organisations, planifié et organisé une manifestation contre la Loi de finances qui prévoit entre autres choses une augmentation des impôts. La manifestation avait été interdite par le président de la délégation spéciale de la ville de Niamey le 23 mars, d'après lui, pour « des raisons évidentes de sécurité » et « au regard du contexte sécuritaire actuel au Niger et dans la sous-région, et aussi des récentes attaques terroristes ». Ibrahim Diori a lu en public une déclaration d'organisations de la société civile appelant à une manifestation pacifique. Ibrahim Diori et Maïkoul Zodi ont été transférés dans les prisons de Kollo et de Say respectivement, à la suite de leur inculpation. Abdourahamane Idé Hassane a été libéré sous caution.

Sadat Illiya Dan Malam, coordonnateur régional du Mouvement patriotique pour une citoyenneté responsable, a été arrêté à Zinder (à 780 kilomètres de Niamey, la capitale) le 18 avril. Il a été inculpé de « participation à un mouvement insurrectionnel » et de « conspiration contre la sécurité de l'État ». **Yahaya Badamassi**, coordonnateur régional d'Alternative espaces citoyens, a été arrêté le 25 avril. Il a été inculpé d'« organisation et de participation à une manifestation interdite » et de « destruction de biens publics ». Leur inculpation est liée à d'autres manifestations contre la Loi de finances qui avaient été organisées dans différentes régions du pays. Yahaya Badamassi et Sadat Illiya Dan Malam ont été transférés dans les prisons de Magaria (à 80 kilomètres de Zinder) et de Matameye (à 70 kilomètres de Zinder) respectivement, le 6 mai.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en français ou dans votre propre langue :

- Demandez aux autorités de libérer immédiatement et sans condition les cinq militants qui ont été incarcérés uniquement en raison de leurs activités pacifiques de défense des droits humains, ainsi que tous les manifestants qui ont été incarcérés uniquement pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, et d'abandonner toutes les charges retenues contre eux, y compris contre Abdourahamane Idé Hassane qui a été libéré sous caution ;
- demandez-leur de veiller à ce que les militants et les défenseurs des droits humains au Niger puissent mener leurs activités légitimes en faveur des droits humains sans restriction ni crainte de représailles illégales.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 25 JUIN 2018 À :

Président de la République du Niger

M. Issoufou Mahamadou

Palais Présidentiel

Boulevard de la République,

Niamey, Niger

Fax : + 227 20 73 34 30

Courriel : pneniger@gmail.com

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Président,

Ministre de la Justice et Garde des

Sceaux

M. Marou Amadou

Boulevard du Djermaganda BP 466

Niamey, Niger

Fax : +227 20 72 37 77

Formule d'appel : Your Excellency, /

Monsieur le Président,

Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur, de

la Sécurité Publique, de la

Décentralisation et des Affaires

Coutumières et Religieuses

M. Mohamed Bazoum

BP 893

Niamey, Niger

Fax : +227 20 72 21 76

Formule d'appel : Your Excellency,

/Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Niger dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

ACTION URGENTE

CINQ MILITANTS ARRETES POUR AVOIR ORGANISE DES MANIFESTATIONS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Depuis sa présentation au Parlement en novembre 2017, des organisations de la société civile ont fait campagne contre la Loi de finances 2018 (qui prévoit, entre autres, une nouvelle taxe d'habitation et une augmentation du prix de l'électricité) et ont demandé son abrogation, la qualifiant d'« antisociale ». Des manifestations sont organisées depuis novembre 2017.

Le projet de Loi de finances 2018 a été adopté en janvier 2018. Des organisations de la société civile ont continué de manifester contre la Loi de finances 2018 et de demander sa modification, affirmant qu'elle aura pour conséquence d'augmenter de manière drastique le coût de la vie et qu'elle bafoue le droit à un niveau de vie suffisant de nombreuses personnes vivant déjà dans la pauvreté. Cinq manifestations pacifiques ont eu lieu contre le projet de loi et cette loi depuis novembre 2017, et la sixième manifestation a été interdite. Un rassemblement public de soutien à cette loi a cependant été autorisé en mars 2018.

En mars, des organisations de la société civile ont manifesté pacifiquement pour protester contre la Loi de finances 2018, alors que ce rassemblement avait été interdit. La police a utilisé du gaz lacrymogène pour disperser la manifestation. Vingt-trois personnes ont été arrêtées en raison de cette manifestation, certaines aux bureaux d'organisations de la société civile, et d'autres pendant les manifestations.

Moussa Tchangari, Ali Idrissa, Nouhou Arzika et Lirwana Abdourahmane, quatre défenseurs des droits humains, font partie d'un groupe de personnes arrêtées et placées en détention le 25 mars par les forces de sécurité à Niamey. Ils ont été inculpés d'« organisation et participation à une manifestation interdite », de « complicité de violences », d'« agression » et de « destruction de biens » en raison d'une manifestation pacifique organisée par leurs organisations, mais à laquelle ils n'ont pas participé.

Moussa Tchangari est le secrétaire général de l'organisation de défense des droits humains Alternative espaces citoyens (AEC), qui travaille sur les droits économiques et sociaux et lutte contre l'impunité. Il a été arrêté le 25 mars tôt dans la journée. Quelques heures plus tard, Ali Idrissa, coordonnateur du Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB), et Nouhou Arzika, président du Mouvement pour la promotion de la citoyenneté responsable (MPCR), ont également été arrêtés. Lirwana Abdourahmane, avocat et militant, a été arrêté le même jour alors qu'il quittait les locaux de la chaîne de télévision Labari TV, où il avait été invité pour parler d'une manifestation organisée par des organisations de la société civile.

Noms : Ibrahim Diori, Maïkoul Zodi, Abdourahmane Idé Hassane, Sadat Illiya Dan Malam et Yahaya Badamassi

Hommes

AU 93/18, AFR 43/8388/2018, 14 mai 2018

